|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |
|  |  | Genève, le 5 août 2025 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 66 Manifestations du TSB/MM** | – Aux Administrations des États Membres de l'Union;  – À l'État de Palestine (Résolution 99 (Rév. Dubaï, 2018));  – Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;  – Aux Associés de l'UIT-T;  – Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 5697 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | [tsbfgai4ndm@itu.int](mailto:tsbfgai4ndm@itu.int) |
| **Copie:**  – Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études;  – Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  – Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Atelier UIT sur le thème "La résilience face aux risques naturels grâce aux solutions fondées sur l'intelligence artificielle" et troisième réunion de l'Initiative mondiale sur la résilience face aux risques naturels grâce aux solutions fondées sur l'IA (Bruxelles, 11 et 12 décembre 2025)** | |

Madame, Monsieur,

1 Le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec la [Commission européenne](https://commission.europa.eu/index_fr), organise un atelier sur le thème "**La résilience face aux risques naturels grâce aux solutions fondées sur l'intelligence artificielle**", qui se déroulera à Bruxelles (Belgique) le **11 décembre 2025**. Cet atelier se tiendra à l'aimable invitation de la Commission européenne et conjointement avec la **troisième réunion** **de l'**[Initiative mondiale sur la résilience face aux risques naturels grâce aux solutions fondées sur l'IA](https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/ai4resilience/Pages/default.aspx) organisée le **12 décembre 2025** au même endroit.

2 L'Initiative mondiale sur la résilience face aux risques naturels grâce aux solutions fondées sur l'IA est une collaboration placée sous l'égide de l'UIT, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'Union postale universelle (UPU), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Elle vise à réfléchir à la manière d'utiliser efficacement l'IA pour la gestion des catastrophes, en offrant pour ce faire des avis spécialisés et un appui dans le domaine de la recherche, de l'innovation et de l'élaboration de normes. De plus amples renseignements sur le lancement de cette initiative sont disponibles [ici](https://www.itu.int/hub/2024/08/new-un-initiative-to-reduce-disaster-risk-with-ai/#/fr). Cette initiative s'appuie sur les activités du [Groupe spécialisé UIT-OMM-PNUE sur l'intelligence artificielle au service de la gestion des catastrophes naturelles (FG-AI4NDM)](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ai4ndm/Pages/default.aspx#/fr).

3 La troisième réunion de l'Initiative mondiale se tiendra le 12 décembre 2025 à Bruxelles (Belgique) et aura pour objet d'examiner les contributions écrites et de poursuivre les travaux en vue d'obtenir les résultats attendus. Le projet d'ordre du jour, les documents de réunion et des informations supplémentaires seront disponibles sur la [page d'accueil de l'Initiative mondiale](https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/ai4resilience/Pages/default.aspx).

Les contributions écrites sont particulièrement utiles pour permettre au groupe d'atteindre ses objectifs et sont vivement encouragées en vue de faire progresser les travaux de l'Initiative. Elles doivent être soumises au secrétariat ([tsbfgaindm@itu.int](mailto:tsbfgaindm@itu.int)) sous forme électronique. Les gabarits à utiliser se trouvent sur la [page d'accueil de l'Initiative GI-AI4R](https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/ai4resilience/Pages/default.aspx). La date limite de soumission des contributions à la réunion est le **2 décembre 2025**.

4 L'atelier organisé le 11 décembre 2025 portera sur l'utilisation de l'IA en vue de la préparation aux catastrophes et du partage des connaissances, afin de présenter les principaux outils fondés sur l'IA susceptibles de renforcer les mesures à prendre de manière générale pour assurer la gestion des catastrophes. Les séances se dérouleront en anglais seulement. La participation à distance sera assurée pour l'atelier. De plus amples renseignements sur les dispositions d'ordre logistique vous seront communiqués dans la liste des informations pratiques à l'approche des dates de la manifestation.

5 La participation à l'atelier est gratuite et ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont également membres d'organisations internationales, régionales ou nationales, mais il convient de noter que l'inscription est obligatoire pour participer en personne ou en ligne.

6 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier et de la réunion, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire dès que possible sur la page web de la manifestation, et au plus tard le **11 novembre 2025**. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers et réunions est obligatoire et se fait en ligne.**

7 Toutes les informations utiles concernant l'atelier, notamment le projet de programme, seront disponibles sur la [page d'accueil de l'Initiative mondiale](https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/ai4resilience/Pages/default.aspx). La page web de la manifestation sera mise à jour périodiquement, à mesure que parviendront des informations nouvelles. Il est recommandé aux participants de consulter régulièrement la page web pour prendre connaissance des dernières informations.

8 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, en Belgique sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce dernier doit être obtenu auprès de la représentation de la Belgique (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Étant donné que le traitement des demandes de visa et la délivrance des visas peuvent prendre un certain temps, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

|  |  |
| --- | --- |
| 2 décembre 2025 | Soumission des contributions écrites (par courrier électronique à l'adresse [tsbfgai4ndm@itu.int](mailto:tsbfgai4ndm@itu.int)) |
| 11 novembre 2025 | Inscription préalable à la réunion et à l'atelier en ligne sur la [page d'accueil de l'Initiative GI-AI4R](https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/ai4resilience/Pages/default.aspx) |

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A black text on a white background

AI-generated content may be incorrect.Seizo Onoe  
Directeur du Bureau de la normalisation  
des télécommunications